

**7°) REGULATION ET PROGRAMMATION**

La souplesse d'utilisation des cassettes rayonnantes moyenne température permet d'intégrer les apports, les appels de puissance et de gérer les possibilités de la tarification EDF. Un système de régulation et de programmation adapté permet une utilisation optimale de l'installation. Un thermostat simple allure disponible en accessoire peut être utilisé sur ce produit. Se référer à la notice du thermostat pour le raccordement. Attention, au-delà d'une puissance cumulée de 2300 W, le raccordement doit se faire via un relais externe. Dans le cadre d'un chauffage global, il est indispensable de partager le bâtiment en un ensemble de zones thermiquement homogènes et dont le mode d'utilisation est identique.

**8°) ENTRETIEN**

Ne jamais utiliser des produits agressifs (acétone, trichloréthylène,...) ou projeter de l'eau. Pour nettoyer l'appareil, il suffit de le dépeussier, après avoir coupé l'alimentation électrique.

**9°) GARANTIE**

- La durée de garantie est de 1 an à compter de la date d'installation ou d'achat et ne saurait excéder 18 mois à partir de la date de fabrication en l'absence de justificatif.
- La garantie s'applique en France uniquement.
- Thermor C.E.E.T. assure l'échange ou la fourniture des pièces reconnues défectueuses à l'exclusion de tous dommages et intérêts.
- Les frais de main d'oeuvre, de déplacement et de transport sont à la charge de l'utilisateur.
- Les détériorations provenant d'une installation non conforme, d'un réseau d'alimentation ne respectant pas la norme NF EN 50160, d'un usage anormal ou du non respect des prescriptions de ladite notice ne sont pas couvertes par la garantie.
- Présenter le présent certificat uniquement en cas de réclamation auprès de votre installateur, en y joignant votre facture d'achat.
- Les dispositions des présentes conditions de garantie ne sont pas exclusives du bénéfice au profit de l'acheteur, de la garantie légale pour défauts et vices cachés qui s'appliquent en tout état de cause dans les conditions des articles 1641 et suivants du code civil.



Cachet de l'installateur

Référence: ..... N°) de série : .....

**THERMOR SERVICES**

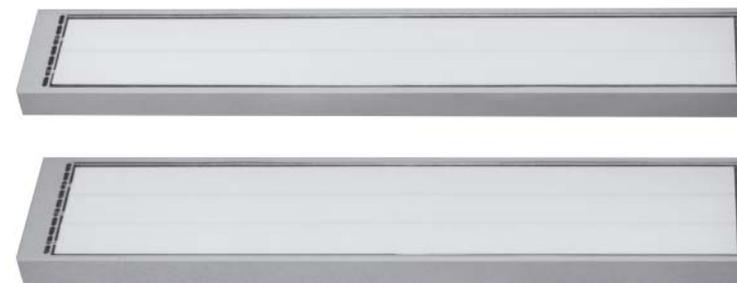
Conseils avant et après-vente  
N° Azur 0 810 0 810 45  
17, RUE CROIX FAUCHET , 45141 St JEAN DE LA RUELLE  
Fax: 02 38 71 38 89

**NOTICE D'INSTALLATION ET D'UTILISATION**

GUIDE À CONSERVER PAR L'UTILISATEUR DU PRODUIT

# CASSETTES RAYONNANTES ÉLECTRIQUES

Moyenne température  
SUNAIR



# Thermor

## 1°) DESCRIPTION - APPLICATION

Les cassettes rayonnantes moyenne température 1800 W, 2400 W et 3600 W sont destinées au chauffage global ou localisé et par le plafond des bâtiments thermiquement bien isolés de grande hauteur (gymnases, halls, salles de spectacle, bâtiments industriels, ...), respectant la réglementation thermique en vigueur.

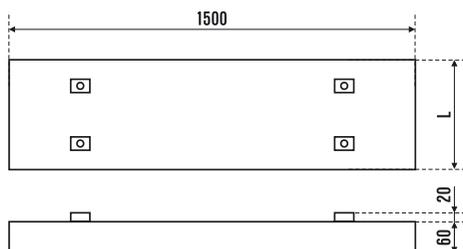
## 2°) CARACTERISTIQUES

- Carrosserie laquée gris, corps de chauffe en aluminium avec traitement électrolytique.
- Isolation électrique: classe I.

Puissance abs. W	Tension V	Fréquence Hz	Indice de protection	Poids Kg
1800	230 V~ mono / 400 V3~N	50	IP X4	15
2400	230 V~ mono / 400 V3~N	50	IP X4	15
3500	230 V~ mono / 400 V3~N	50	IP X4	21

## 3°) ENCOMBREMENT

L = 256 mm en 1800 W et 2400 W; L = 357 mm en 3600 W.



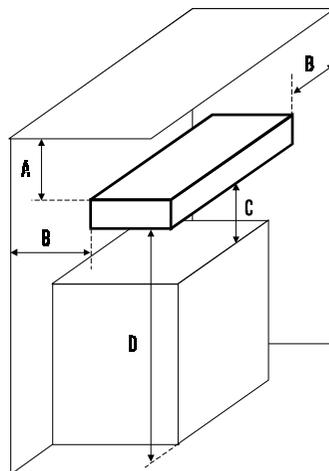
## 4°) IMPLANTATION

**Les cassettes doivent être suspendues en position horizontale par rapport à la structure du bâtiment.**

Avant de positionner les cassettes, il faut respecter les distances minimales suivantes:

- Sous plancher béton ou sous plafond suspendu en fibres minérales A= 100 mm
- Du mur aux bords latéraux B= 1500 mm
- Du sol à la face de l'émetteur D= 4500 mm
- D'un petit obstacle à la face de l'émetteur C= 1000 mm

L'implantation des cassettes rayonnantes doit tenir compte des aménagements afin qu'il n'y ait pas d'obstacle important entre les appareils et le sol et en tout cas à moins d'un mètre de la face émettrice.

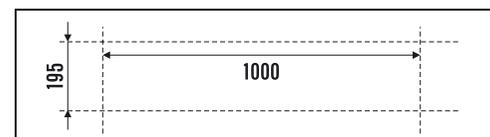


## 5°) INSTALLATION

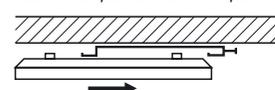
Les cassettes doivent être mises en position horizontale. Elles peuvent être fixées soit:

- au plafond avec les pattes fournies
- suspendues par chaînettes ou par tiges filetées à une distance maximum de 1,5 m (pour les tiges filetées) du plafond à condition que soient respectées les distances minimales indiquées au chapitre **IMPLANTATION**.

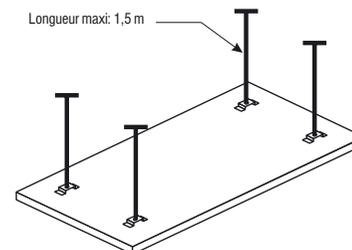
Entraxes pattes



Fixation au plafond avec les pattes



Fixation par chaînettes



## 6°) RACCORDEMENT ELECTRIQUE

**AVANT TOUTE OPÉRATION, DÉCONNECTER L'ALIMENTATION ÉLECTRIQUE ET S'ASSURER QU'ELLE NE PEUT PAS ÊTRE RETABLIÉ ACCIDENTELLEMENT.**

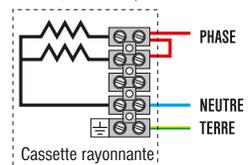
*Ce matériel doit être installé et utilisé par des personnes ayant une qualification appropriée.*

*L'installation doit répondre aux normes en vigueur, notamment en France, à la norme NF C 15-100 et aux règles de l'art. Chaque produit ou composant entrant dans cette installation doit également être conforme aux normes qui lui sont applicables.*

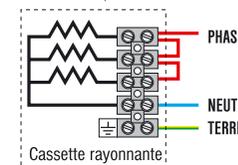
Assurez vous que les caractéristiques du réseau sont compatibles avec l'appareil à brancher.

Pour le raccordement au réseau électrique, il est nécessaire d'utiliser un câble de raccordement de type H05RN-F.

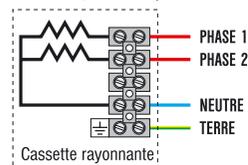
1800 W / 2400 W, 230 V ~ MONO



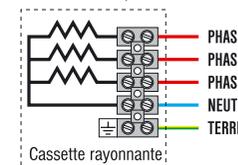
3600 W, 230 V ~ MONO



1800 W / 2400 W, 400 V Tri



3600 W, 400 V Tri



Les sections de fils de raccordement doivent être de 1.5 mm<sup>2</sup>.

Il faut dénuder les conducteurs sur 8 mm pour ne pas risquer d'entrer en contact avec d'autres fils ou des parties métalliques. Les fils ne devront pas être serrés sur l'isolant.

**En 1800 W et 2400 W, pour l'installation en 400 V Tri, il est important de veiller à équilibrer les phases du réseau.**